
ESPRIT DE L'ÉPREUVE

Durée : 3 heures

L'analyse de textes comparés consiste à identifier une problématique commune à plusieurs textes, pour y répondre dans un développement structuré rendant compte de tous les textes et des relations qu'ils entretiennent.

Le dossier documentaire est composé de textes de natures variées : extraits d'ouvrages, articles de presse ou de revues, textes officiels. Le volume des textes est également variable, ce qui ne préjuge en rien de leur importance. Le choix des textes qui composent le dossier est gouverné par le double souci d'une unité thématique et d'une diversité de points de vue. Le thème commun aux documents est un thème de société, en lien notamment avec le monde de l'entreprise et du travail. Ce thème commun peut être envisagé dans le dossier selon des points de vue variés, notamment économique, social, historique, politique, philosophique ou littéraire. Une diversité d'opinions peut s'exprimer dans le dossier, dont la dimension polémique ne devra pas être occultée.

Le thème et le problème communs aux textes du dossier ne sont pas formulés explicitement dans le sujet : c'est au candidat qu'il revient de le faire, à travers le titre qu'il donnera à son analyse de textes comparés. Celui-ci prendra la forme d'une question formulant le problème sous-jacent à l'ensemble des textes du dossier.

Le point de vue du candidat sera neutre et objectif, l'énonciation impersonnelle. Il s'agit d'organiser les éléments d'un débat par la mise en évidence des apports respectifs des textes du dossier et des convergences ou divergences d'opinions qui s'y manifestent. Aucun apport personnel n'est attendu du candidat, qui se contentera de reprendre les éléments essentiels du dossier pour les confronter et les mettre en perspective.

Le développement de l'analyse de textes comparés sera structuré par un plan dont la teneur sera annoncée en fin d'introduction.

Un effort de reformulation est attendu du candidat : les citations sont en règle générale proscrites, qu'elles soient assumées ou déguisées.

Le candidat devra faire explicitement référence aux documents : chaque idée sera reliée au texte dont elle est issue au moyen d'une formule appropriée à ce texte. Les documents seront supposés accessibles au lecteur de l'analyse de textes comparés. Le candidat se dispensera donc de citer systématiquement le titre, la date, l'auteur, le genre et la source du texte, mais sélectionnera parmi ces informations celles qui sont pertinentes pour présenter le document. Si un même texte est mobilisé plusieurs fois, la formule de référence sera allégée à partir de sa deuxième occurrence.

Un style dense, c'est-à-dire à la fois synthétique et précis, est attendu des candidats. Leur devoir ne devrait pas excéder la taille d'une copie, soit un peu plus de trois pages. Les dépassements seront toutefois tolérés s'ils se justifient par une qualité exceptionnelle.

Les candidats seront notamment évalués sur leur capacité à comprendre le thème et le problème communs aux documents, à restituer fidèlement les idées essentielles du dossier, à organiser les éléments d'un débat dans un plan cohérent, et à s'exprimer dans une langue claire et correcte.

Une attention particulière sera portée à la qualité de l'expression. Les fautes de langue feront l'objet de pénalités : au-delà d'une franchise de trois fautes vénielles, un point sera retiré au candidat toutes les dix fautes, quel qu'en soit le genre (orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe, lexique ou ponctuation), et sans limite maximale.